

# Plan directeur du quartier Neufchâtel-Est

---



## PLAN D'ACTION



**PLAN DIRECTEUR DU QUARTIER  
NEUFCHÂTEL-EST**

**PLAN D'ACTION**

**AVRIL 2005**



Plan d'actions proposées

<b>Élément</b>	Cadre de vie—environnement naturel		
<b>Sous-élément</b>	1- Qualité du couvert végétal		
<b>Enjeux, constats ou problématiques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance du couvert végétal en bordures des principaux axes routiers, principalement les boulevards Saint-Joseph et Bastien, et dans les secteurs résidentiels.</li> <li>• Végétation à conserver dans les nouveaux développements résidentiels entre les boulevards Chauveau et Bastien.</li> <li>• Manque de verdure et d'arbres au niveau des ensembles commerciaux.</li> <li>• Terrains vagues à mettre en valeur.</li> </ul>			
<b>Actions proposées</b>	<b>Caractéristiques</b>		
	<b>Territoire touché</b>	<b>Intervention-échelle</b>	<b>Intervention-type</b>
1. Planter des arbres dans les espaces et propriétés publics, découlant du futur Plan directeur de foresterie urbaine de la Ville de Québec.	Quartier	Ville	Programme
2. Remplacer les grands arbres morts ou malades en bordure des rues résidentielles.	Secteurs	Ville	Programme
3. Planter des arbres à frais partagés pour les ensembles d'immeuble à logements (walk-up); les ensembles commerciaux; les parcs industriels.	Secteurs	Quartier-Ville	Programme
4. Distribuer, annuellement, des arbres pour les citoyens, dans le but d'embellir les espaces privés visibles de la rue et d'améliorer le contact entre les espaces privés et publics.	Secteurs	Ville	Programme
5. Mettre en place un concours Maison fleurie ou Quartier fleuri.	Quartier	Quartier	Programme
6. Procéder à une analyse des terrains vagues afin d'identifier les espaces libres pouvant s'aménager en îlots de verdure et prévoir des plans concepts.	Quartier	Ville	Analyse
7. Poursuivre les efforts concernant l'intégration de verdure et végétaux lors du réaménagement des voies de circulation.	Secteurs	Ville	Aménagement
<b>Sous-élément</b>	2- Morphologie (type) et topographie des sols		
<b>Enjeux, constats ou problématiques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les percées visuelles et les panoramas intéressants du quartier ne sont pas mis en valeur (paysages naturels ou urbains).</li> <li>• L'imperméabilisation des sols causée par l'urbanisation.</li> </ul>			
<b>Actions proposées</b>	<b>Caractéristiques</b>		
	<b>Territoire touché</b>	<b>Intervention-échelle</b>	<b>Intervention-type</b>
8. Protéger, par un cadre normatif, les percées visuelles et les panoramas d'intérêt (avenue Chauveau et boulevard Saint-Joseph).	Rues	Arrondissement	Réglementation
9. Mettre en place des critères d'aménagement limitant l'imperméabilisation des sols (favoriser un drainage souterrain limitant le ruissellement des eaux).	Secteurs	Arrondissement-Ville	Réglementation-travaux

Plan d'actions proposées

<b>Élément</b>	<b>Cadre de vie—environnement naturel</b>		
<b>Sous-élément</b>	<b>3- Cours d'eau et milieux humides</b>		
<b>Enjeux, constats ou problématiques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lacunes au niveau de l'aménagement des rives des rivières Saint-Charles; surtout du côté est; et du Berger.</li> <li>• Les cours d'eau et rivières traversant le quartier représentent des barrières physiques entre les différents secteurs.</li> <li>• L'artificialisation des berges des rivières et l'assèchement des milieux humides réduit les propriétés de filtration des eaux.</li> <li>• La qualité de l'eau des rivières; dont la Saint-Charles; est médiocre en raison du déversement direct des eaux usées, dont les eaux pluviales.</li> </ul>			
<b>Actions proposées</b>	<b>Caractéristiques</b>		
	<b>Territoire touché</b>	<b>Intervention-échelle</b>	<b>Intervention-type</b>
10. Aménager des accès et liens entre le Parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger et les futurs développements résidentiels.	Secteurs	Ville	Aménagement
11. Aménager une passerelle au-dessus de la rivière du Berger assurant une perméabilité entre les quartiers isolés.	Secteurs	Arrondissement-Ville	Aménagement
12. Conserver les berges de la rivière du Berger à l'état naturel.	Quartier	Arrondissement-Ville	Réglementation
13. Poursuivre la mise en place de bassins de rétention et la régularisation des réseaux d'égouts pluvial et sanitaire.	Secteurs	Ville	Travaux
14. Élaborer une politique de l'eau par le Comité de bassin de la rivière Saint-Charles.	Quartier	Ville-Gouvernement	Politique
<b>Sous-élément</b>	<b>4- Sites naturels et espaces verts d'intérêt</b>		
<b>Enjeux, constats ou problématiques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance au niveau de la préservation des sites d'intérêt naturels, notamment en bordure des rivières Saint-Charles et du Berger.</li> <li>• Certains usages à proximité ne cadrent pas avec la vocation de détente ou de récréation des espaces verts d'intérêt du quartier.</li> <li>• Les rivières, les parcs et les espaces verts d'intérêt ne sont pas assez reconnus comme milieux naturels de détente ou de récréation.</li> </ul>			
<b>Actions proposées</b>	<b>Caractéristiques</b>		
	<b>Territoire touché</b>	<b>Intervention-échelle</b>	<b>Intervention-type</b>
15. Mettre en place des corridors (rivières) ou des rayons (sites) de protection pour les espaces verts d'intérêt.	Quartier	Arrondissement	Réglementation
16. Aménager des corridors piétonniers pour mettre en réseau les espaces verts d'intérêt (quartier et arrondissement).	Quartier	Arrondissement	Aménagement
17. Évaluer le potentiel des sites d'intérêt du tronçon de la rivière du Berger, dont le site de l'ancien moulin à farine des Mères, dans le secteur du boulevard Bastien et de la rue Élisabeth II.	Secteurs	Arrondissement-Ville	Analyse
18. Vérifier et modifier, au besoin, les règlements d'urbanisme à proximité des espaces verts d'intérêt (usages non compatibles).	Quartier	Arrondissement	Réglementation
19. Mettre en valeur, par la réalisation d'un plan concept : espaces publics d'intérêt (rues, places, espaces verts, parcs).	Quartier	Quartier	Campagne-travaux
20. Dans la poursuite de la mise en valeur du parc Chauveau, avec les services de la Ville favoriser une vigilance dans la protection du parc Chauveau, en signalant les secteurs érodés, dégradés ou pollués par les déchets*.			

\* : Action provenant du plan de quartier Neufchâtel-Ouest et touchant le territoire de l'arrondissement des Rivières.

Plan d'actions proposées

Élément	Cadre de vie—environnement naturel		
Sous-élément	5- Environnement		
<b>Enjeux, constats ou problématiques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Bruit, poussières</u> : nombreuses contraintes liées aux activités du parc industriel des Carrières.</li> <li>• <u>Eau</u> : la qualité de l'eau des rivières; dont la Saint-Charles; est médiocre en raison du déversement direct des eaux usées.</li> <li>• <u>Air</u> : la qualité de l'air se dégrade continuellement avec l'augmentation de l'utilisation des énergies fossiles et non renouvelables.</li> <li>• <u>Sol</u> : terrains vacants contaminés à remettre en valeur.</li> <li>• Que l'aménagement de du Vallon n'augmente pas indûment l'utilisation de l'automobile pour les déplacements dans les nouveaux secteurs résidentiels.</li> <li>• <u>Cadre visuel</u> : pollution visuelle à améliorer dans le quartier, dont l'affichage agressant, les infrastructures publiques; dont les lignes de transport et de distribution hydroélectriques; l'entreposage extérieur, les cours de rebus, les terrains en friche ou à l'abandon.</li> </ul>			
<b>Actions proposées</b>	<b>Caractéristiques</b>		
	<b>Territoire touché</b>	<b>Intervention-échelle</b>	<b>Intervention-type</b>
21. Poursuivre la mise en place de mesures de mitigation durables pour les contraintes émanant du secteur du parc industriel des Carrières.	Secteur	Arrondissement-Ville-Gouvernement	Aménagement-réglementation
22. Poursuivre la mise en place de bassins de rétention et la régularisation des réseaux d'égouts pluvial et sanitaire.	Secteurs	Ville	Travaux
23. Mettre en place des aménagements paysagers permettant d'intégrer les infrastructures hydroélectriques et liées aux télécommunications dans le paysage.	Secteurs	Ville-Gouvernement	Aménagement
24. Identifier et décontaminer les terrains vacants contaminés, pour favoriser la consolidation de la trame urbaine.	Quartier	Ville-Gouvernement	Analyse-travaux
25. Poursuivre le développement du transport en commun dans le quartier, dont la mise en place du parcours Métrobus 87.	Quartier	Ville	Planification
26. S'assurer de mettre en place des aménagements de végétation efficaces entre les ensembles commerciaux ou grandes surfaces et les secteurs résidentiels ou les artères principales d'intérêt.	Secteurs	Arrondissement	Aménagement-réglementation
27. Mettre en place des circuits de modes de déplacements alternatifs à l'automobile (cyclistes, piétonniers) afin de rejoindre les éléments importants du quartier (sites, espaces, équipements, etc.).	Quartier	Arrondissement	Aménagement
28. Affirmer les règles d'application concernant la réglementation sur l'affichage, les terrains vacants, les nuisances et l'entreposage, afin d'améliorer le cadre visuel général du quartier.	Quartier	Arrondissement	Analyse
29. Développer et mettre en place des principes et des critères de design pour la signalisation, ainsi que pour l'affichage public et commercial.	Secteurs	Arrondissement	Réglementation
30. Réaliser le prolongement de l'axe du Vallon en tenant compte des recommandations du rapport du BAPE, concernant le volet environnemental.	Secteur	Ville-Gouvernement	Aménagement-travaux

Plan d'actions proposées

Élément	Cadre de vie—environnement bâti		
Sous-élément	1- Habitation et cadre bâti (bâtiments)		
<b>Enjeux, constats ou problématiques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance en logements abordables : HLM, coopérative d'habitation, pour personnes âgées.</li> <li>• Amélioration du cadre bâti sur le boulevard Bastien, dont le secteur Saint-André, et le long du boulevard Saint-Joseph.</li> <li>• Vieillesse du cadre bâti résidentiel : résidences construites avant 1965 et secteurs d'immeubles à logements de moins de 5 étages (walk-up).</li> <li>• Développement de secteurs préconisant la mixité des types de logements dans les nouveaux développements résidentiels.</li> </ul>			
<b>Actions proposées</b>	<b>Caractéristiques</b>		
	<b>Territoire touché</b>	<b>Intervention-échelle</b>	<b>Intervention-type</b>
31. Analyser les besoins en logements abordables, et la possibilité de transformation d'immeubles à logements privés en coopératives.	Secteurs	Arrondissement	Analyse
32. Favoriser le concept de zonage par étage le long des principales artères, dans le but de créer une mixité résidentielle et commerciale.	Rues	Arrondissement	Réglementation
33. Mettre en place des mesures incitatives pour la rénovation du cadre bâti résidentiel vieillissant, et l'embellissement commercial et industriel (façades).	Secteurs	Arrondissement-Ville	Programme
34. Prévoir des projets d'aménagement d'ensemble (PAE) prônant la mixité des types de logements et des usages : résidentiel et commercial de voisinage.	Secteurs	Arrondissement	Analyse-réglementation
Sous-élément	2- Design urbain : forme de l'organisation spatiale		
<b>Enjeux, constats ou problématiques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Problématiques de cohabitation : secteurs résidentiels face aux activités industrielles et commerciales, et aux voies de circulation majeures.</li> <li>• Perméabilité à augmenter entre les secteurs du quartier : barrières physiques morcelant/isolant les secteurs résidentiels (grands axes, lignes hydroélectriques et rivières).</li> <li>• Développement prônant une diminution de l'utilisation de l'automobile : morphologie de l'organisation spatiale (ségrégation des usages).</li> <li>• Réglementation d'urbanisme actuelle vs réalité terrain : terrains vacants; activités industrielles; zones-tampon; densité résidentielle; commerces/services de proximité, etc.</li> </ul>			
<b>Actions proposées</b>	<b>Caractéristiques</b>		
	<b>Territoire touché</b>	<b>Intervention-échelle</b>	<b>Intervention-type</b>
35. Réaliser un plan d'intervention permettant de solutionner les problématiques de cohabitation à proximité du parc industriel des Carrières.	Secteur	Ville-Gouvernement - Arrondissement	Aménagement-réglementation
36. Développer des liens directs (piétonniers, passerelles, cyclistes) entre les secteurs du quartier : résidences vs noyaux commerciaux ou de services publics (sports, loisirs, communautaires, scolaires, etc.).	Quartier	Arrondissement	Aménagement
37. Réviser la réglementation sur le zonage et l'urbanisme (V.Q.Z.-3) pour l'ensemble des zones du quartier (usages, densité, largeur des zones-tampons, etc.).	Quartier	Arrondissement	Réglementation
38. Consolider la trame urbaine le long des principales artères (inventaire des terrains vacants ou à l'abandon, augmentation de la densité).	Quartier	Arrondissement	Analyse

Plan d'actions proposées

<b>Élément</b>	Cadre de vie—environnement bâti		
<b>Sous-élément</b>	3- Transport : organisation du réseau (infrastructures)		
<b>Enjeux, constats ou problématiques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Infrastructures à améliorer : boulevards Bastien et Saint-Joseph: besoin de réfection car surface dégradée dans certaines portions.</li> <li>• Principales artères non conviviales pour les modes de transport alternatifs à l'automobile (transport en commun, piétons et cyclistes).</li> <li>• Prolongement de l'axe du Vallon : configuration du réseau routier de façon à assurer la fluidité de la circulation.</li> <li>• Problématiques de congestion sur les principaux axes nord-sud découlant du développement des nouveaux secteurs et de la circulation provenant des quartiers plus au nord.</li> <li>• Manque de liens routiers dans l'axe est-ouest.</li> <li>• Problématiques et besoins signifiés dans le document en annexe : « Neufchâtel-Est-Liste des besoins en immobilisation-Année 2003 », proposé par le Service des Travaux publics-Division Nord.</li> <li>• Problématiques et besoins signifiés dans le document en annexe : « Dossier circulation et transport, tableau d'avancement », proposé par la division de la gestion du territoire de l'arrondissement (Lise Bouchard).</li> <li>• Problématiques et besoins signifiés dans le document en annexe : « Proposition de programme de réfection des infrastructures de surface », proposé par le Service d'ingénierie de la Ville.</li> </ul>			
<b>Actions proposées</b>	<b>Caractéristiques</b>		
	<b>Territoire touché</b>	<b>Intervention-échelle</b>	<b>Intervention-type</b>
39. Exercice de réfection globale; par un concept d'aménagement; des boulevards Bastien et Saint-Joseph (intégrant amélioration de la convivialité, enfouissement des fils, etc.).	Rues	Arrondissement-Ville-Gouvernement	Aménagement-travaux
40. Aménagement de corridors piétonniers sécuritaires (trottoirs dans les quartiers résidentiels, sentiers reliant les quartiers, etc.) de manière à mettre en réseau les équipements importants (sport, loisirs, communautaires, etc.).	Quartier	Arrondissement	Aménagement
41. Développer des patrons de rue évitant l'enclavement des nouveaux secteurs résidentiels versus les existants.	Secteurs	Arrondissement	Planification-travaux
42. Profiter du développement des nouveaux secteurs pour aménager des liens dans l'axe est-ouest, améliorant du coup la fluidité sur les principales artères.	Secteurs	Arrondissement-Ville	Aménagement-travaux
43. Aménager de façon adéquate les intersection des boulevards de la Colline et Bastien et de l'avenue Chauveau/du Vallon lors du prolongement de l'axe du Vallon.	Secteur	Arrondissement-Ville	Travaux
44. Réaliser le prolongement de l'axe du Vallon dans toute sa longueur, selon le scénario de départ.	Rue	Ville-Gouvernement	Travaux

Plan d'actions proposées

Élément	Cadre de vie—environnement bâti		
Sous-élément	3- Transport : circulation (types, débit, vitesse) et stationnement		
<b>Enjeux, constats ou problématiques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vitesse trop élevée sur les principales artères : sécurité des piétons à améliorer.</li> <li>• Problématique de stationnement et de circulation lourde dans le secteur de l'entrée du parc industriel des Carrières : intersection boulevards Saint-Joseph et Pierre-Bertrand.</li> <li>• Circulation de transit dans les quartiers résidentiels au nord du quartier (boulevards de la Colline et Bastien), découlant de l'augmentation de la circulation causée par l'urbanisation du secteur.</li> <li>• Problématiques et besoins signifiés dans le document en annexe : « Dossier circulation et transport, tableau d'avancement », proposé par la division de la gestion du territoire de l'arrondissement (Lise Bouchard).</li> </ul>			
<b>Actions proposées</b>	<b>Caractéristiques</b>		
	<b>Territoire touché</b>	<b>Intervention-échelle</b>	<b>Intervention-type</b>
45. Réaliser, suite à une analyse, un plan global de circulation et de stationnement à l'échelle du quartier et de l'arrondissement. Notamment près des équipements publics (ex. parcs, écoles, bibliothèque, etc.).	Quartier	Arrondissement	Planification
46. Réaliser un plan d'intervention permettant de solutionner les problématiques de circulation lourde et commerciale et de stationnement à proximité du parc industriel des Carrières.	Secteur	Arrondissement-Ville	Aménagement-réglementation
47. Mettre en place des mesures permettant d'assujettir le transport lourd et la circulation de transit dans les rues locales, notamment dans le secteur de l'intersection des boulevards de la Colline et Bastien. Comme par exemple la rue Béthune.	Quartier	Arrondissement	Réglementation
48. Réaliser une campagne de sensibilisation pour les conducteurs de véhicules à respecter la signalisation et les autres utilisateurs (piétons, cyclistes).	Quartier	Arrondissement	Campagne
49. Réaménager, à travers un exercice de revitalisation, les artères principales dans le but de diminuer la vitesse au niveau des noyaux commerciaux, dont le boulevard Bastien dans le secteur Saint-André. Comme par exemple ajouter de la végétation en bordure, aménagement de « <i>traffic calming</i> », etc.	Rues	Arrondissement-Ville	Aménagement-travaux

Plan d'actions proposées

<b>Élément</b>	Cadre de vie—environnement bâti		
<b>Sous-élément</b>	4- Équipements et infrastructures		
<b>Enjeux, constats ou problématiques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseaux d'aqueduc et d'égouts : vieillissement et désuétude des réseaux; craintes concernant les dégâts que causerait le bris du réseau d'aqueduc régional; que la capacité des réseaux soit suffisante dans les nouveaux développements.</li> <li>• Pollution visuelle des infrastructures hydroélectriques et liées aux télécommunications.</li> <li>• Problématiques et besoins signifiés dans le document en annexe : « Neufchâtel-Est-Liste des besoins en immobilisation-Année 2003 », proposé par le Service des Travaux publics-Division Nord.</li> <li>• Problématiques et besoins signifiés dans le document en annexe : « Proposition de programme de réfection des infrastructures souterraines », proposé par le Service d'ingénierie de la Ville.</li> </ul>			
<b>Actions proposées</b>		<b>Caractéristiques</b>	
	<b>Territoire touché</b>	<b>Intervention-échelle</b>	<b>Intervention-type</b>
50. Adapter la capacité des réseaux d'aqueduc et d'égout en fonction de l'augmentation de la demande découlant des nouveaux développements résidentiels.	Secteurs	Ville	Travaux
51. Mettre en place des aménagements paysagers permettant d'intégrer les infrastructures hydroélectriques et liées aux télécommunications dans le paysage.	Secteurs	Ville-Gouvernement	Aménagement
52. Profiter d'un exercice global de revitalisation des noyaux commerciaux du quartier pour moderniser les réseaux d'aqueduc et d'égouts, et pour procéder à l'enfouissement des fils.	Secteurs	Ville-Gouvernement	Travaux
53. Améliorer les accès au parc Chauveau par un lien dans les corridors de transport d'énergie*.			

\* : Action provenant du plan de quartier Neufchâtel-Ouest et touchant le territoire de l'arrondissement des Rivières.

Plan d'actions proposées

<b>Élément</b>	<b>Milieu de vie—environnement social (services publics)</b>		
<b>Sous-élément</b>	<b>1- Services municipaux</b>		
<b>Enjeux, constats ou problématiques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lacunes dans la fourniture des services : <u>bibliothèque</u>: insuffisance des heures d'ouverture, des collections des volumes, et de la superficie de plancher; <u>sécurité publique</u>: manque de sécurité dans les parcs; <u>lieux collectifs polyvalents</u> : absence de lieu de rassemblement à fonctions multiples; <u>voirie</u>: améliorer le déneigement/l'entretien des rues.</li> <li>• Manque au niveau d'un point de services de l'Arrondissement dans le quartier.</li> </ul>			
<b>Actions proposées</b>		<b>Caractéristiques</b>	
		<b>Territoire touché</b>	<b>Intervention-échelle</b>
		<b>Intervention-type</b>	
54. Poursuivre la réalisation d'un Plan directeur des services aux citoyens.		Quartier	Arrondissement
55. Procéder à des travaux d'agrandissement de la bibliothèque et du centre communautaire : préparer la hausse de demande de ces services qu'occasionnera l'augmentation de la population par le développement des nouveaux secteurs.		Quartier	Arrondissement-Ville
56. Assurer la récurrence de la présence de Vélo-Sécur dans les parcs du quartier.		Quartier	Arrondissement-Ville
57. Mettre en place, conjointement avec la sécurité publique de la Ville : programme de prévention d'actes de vandalisme/nuisances dans les parcs.		Quartier	Arrondissement-Ville
58. Collaborer à l'émergence de projets communautaires en matière de prévention et de sécurité.		Quartier	Arrondissement-Ville
59. Identifier, en collaboration avec le Conseil de quartier, les actions à prendre pour favoriser l'intégration des nouveaux citoyens, et leur maintien dans le quartier.		Quartier	Quartier-Arrondissement
60. Dans le but de mieux circonscrire les limites du quartier, revoir les limites du quartier conjointement avec les conseils des arrondissements des Rivières et Laurentien*.			
<b>Sous-élément</b>	<b>2- Services régionaux</b>		
<b>Enjeux, constats ou problématiques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisances dans la desserte en transport en commun sur les grands axes, dont l'avenue Chauveau et les boulevards Saint-Jacques, Bastien, et Saint-Joseph : mise en place de liaisons plus rapides; service en dehors des heures de pointe à améliorer; lacunes au niveau des liens vers la haute-ville et Ste-Foy et des transferts, considérés comme trop nombreux et trop longs.</li> </ul>			
<b>Actions proposées</b>		<b>Caractéristiques</b>	
		<b>Territoire touché</b>	<b>Intervention-échelle</b>
		<b>Intervention-type</b>	
61. Mettre en place des parcours Métrobus, dont le 87 prévu par le RTC dans sa planification de développement.		Quartier	Ville
62. Réaliser un plan de desserte du quartier, dont les nouveaux secteurs résidentiels, de manière à respecter l'objectif de développement durable de diminuer l'utilisation de l'automobile. Notamment dans l'axe est-ouest vers les autres arrondissements.		Quartier	Ville
63. Aménager des voies réservées pour transport en commun lors de la construction de l'axe du Vallon, tel que recommandé dans le rapport 195 du BAPE.		Quartier	Ville-Gouvernement

\* : Action provenant du plan de quartier Neufchâtel-Ouest et touchant le territoire de l'arrondissement des Rivières.

Plan d'actions proposées

Élément	Milieu de vie—environnement social (services publics)		
Sous-élément	3- Services gouvernementaux		
<b>Enjeux, constats ou problématiques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de la demande en services publics à prévoir, dont les services de garderies, en prévision des développements résidentiels en cours et projetés.</li> <li>• Insuffisance des services de maintien à domicile pour les personnes âgées.</li> </ul>			
<b>Actions proposées</b>		<b>Caractéristiques</b>	
		<b>Territoire touché</b>	<b>Intervention-échelle</b>
		<b>Intervention-type</b>	
64. Entreprendre des pourparlers avec les organismes gouvernementaux de santé et services sociaux, afin de s'assurer de la desserte adéquate pour les nouveaux résidents dans le secteur (+/- 5 000 nouveaux logements).		Quartier	Ville-Gouvernement
65. Mettre en place un projet-pilote de service de maintien à domicile pour les personnes âgées; sous forme de coopérative; afin que ces dernières puissent demeurer dans leur milieu ou leur quartier le plus longtemps possible.		Quartier	Arrondissement-Conseil de la coopération du Québec
Intervention-type	Analyse-entente		
Intervention-type	Analyse-entente		
Élément	Milieu de vie—environnement social (services personnalisés)		
Sous-élément	4- Services professionnels privés et commerces de proximité		
<b>Enjeux, constats ou problématiques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque au niveau des services professionnels : ex. avocat, notaire, point de service du C.L.S.C., polyclinique.</li> <li>• Constat quant à l'offre commerciale du quartier : <u>manque de diversité</u>; poissonnerie, boucherie, quincaillerie, boulangerie, pâtisserie, café internet, etc.</li> <li>• Préoccupations face aux places d'affaires du quartier, pour éviter la présence de locaux vacants.</li> </ul>			
<b>Actions proposées</b>		<b>Caractéristiques</b>	
		<b>Territoire touché</b>	<b>Intervention-échelle</b>
		<b>Intervention-type</b>	
66. Élaborer une stratégie de consolidation et de renforcement des noyaux commerciaux et de services, dont le secteur Saint-André sur le boulevard Bastien.		Secteurs	Arrondissement
67. Évaluer la réglementation portant sur les usages permis le long des artères principales, de manière à favoriser l'implantation de commerces et services de voisinage et de proximité.		Secteurs	Arrondissement
68. Procéder à une étude sur les besoins en commerces et services de voisinage et répondant à la population du quartier.		Secteurs	Arrondissement
Intervention-type	Planification		
Intervention-type	Analyse-réglementation		
Intervention-type	Étude		

Plan d'actions proposées

<b>Élément</b>	Milieu de vie—environnement social (services personnalisés)		
<b>Sous-élément</b>	5- Organismes communautaires et mouvements associatifs		
<b>Enjeux, constats ou problématiques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lacunes au niveau des organismes sociaux et communautaires : stabilité financière précaire; manque de locaux adéquats : pour les activités des jeunes et des personnes âgées; le centre communautaire a besoin d'agrandissement.</li> <li>• Besoins signifiés en développement de jardins communautaires.</li> </ul>			
<b>Actions proposées</b>		<b>Caractéristiques</b>	
	<b>Territoire touché</b>	<b>Intervention-échelle</b>	<b>Intervention-type</b>
69. Prévoir l'agrandissement du centre communautaire pour mieux accueillir la hausse de demande en activités communautaires ou autres activités de rassemblement qu'occasionnera la population des nouveaux secteurs.	Quartier	Arrondissement-Ville	Aménagement-travaux
70. Transformer certains locaux en salles polyvalentes au centre communautaire C.A. Savard.	Quartier	Arrondissement	Travaux
71. Réaménager la maison Mauger, dans le but d'offrir des locaux adéquats pour la tenue d'activités, dont la Maison des jeunes.			
72. Établir une entente entre les organisations municipales, scolaires et paroissiales pour utiliser tous les locaux inutilisés, dont les écoles durant l'été.	Quartier	Arrondissement-Commission scolaire-Fabrique	Analyse-entente
73. Analyser les terrains vacants susceptibles d'y aménager des jardins communautaires*.	Quartier	Arrondissement	Analyse-aménagement
74. Mettre en place, animer et diriger des Tables de concertation, de coordination et de développement pour : les Chantiers urbains, l'entraide communautaire, le développement social (prévu pour 2004)*.	Quartier	Quartier- Arrondissement	Planification
75. Identifier, en collaboration avec les organismes concernés du quartier, les opportunités permettant le regroupement d'organismes à l'échelle de l'arrondissement.	Quartier	Arrondissement	Analyse

\* : action déterminée par la division Culture, loisirs et vie communautaire.

Plan d'actions proposées

Élément	Milieu de vie—environnement culturel		
Sous-élément	1- Équipements récréatifs, de sports et de loisirs		
<b>Enjeux, constats ou problématiques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les sites, parcs, équipements et infrastructures actuels ont besoin d'améliorations : ex. aires de jeux pour jeunes 5-12 ans/adolescents : jeux d'eau, skate parks.</li> <li>• Certains besoins exprimés en équipements : ex. plus grande diversification des équipements de sports; meilleure exploitation, sécurité et accessibilité des parcs.</li> <li>• Parc-école de l'école élémentaire l'Escabelle qui a besoin de réaménagement et d'ajout d'équipements.</li> <li>• Absence d'analyse portant sur la pression envers les équipements actuels qu'occasionnera la hausse de population dans les nouveaux développements résidentiels.</li> <li>• Parc Chauveau : assurer son développement selon ce qui est indiqué au Plan de développement.</li> </ul>			
<b>Actions proposées</b>	<b>Caractéristiques</b>		
	<b>Territoire touché</b>	<b>Intervention-échelle</b>	<b>Intervention-type</b>
76. Mettre en œuvre un plan de développement des équipements récréatifs, sports et loisirs de la Ville.	Quartier	Arrondissement	Politique
77. Réaliser les interventions et projets priorités dans le Plan directeur des équipements récréatifs et culturels :			
– parc de la Colline : installation mobilier urbain, réaménagement aire de jeux et aménagement secteur de détente;	Secteur	Arrondissement	Aménagement
– aménagement paysager, ajout de mobilier urbain et aménagement de sentiers au parc de l'Apprenti-Sage;	Secteur	Arrondissement	Aménagement
– mise aux normes et amélioration de la surface du gymnase du centre communautaire C.A. Savard;	Quartier	Arrondissement	Travaux
– aménagement d'espaces de rangement et climatisation de locaux au centre communautaire Michel-Labadie;	Quartier	Arrondissement	Travaux
– transformation d'une aire de jeux polyvalents en terrain de soccer au parc de l'Apprenti-Sage;	Secteur	Arrondissement	Aménagement
– aménagement d'un jeu d'eau au parc Chauveau.	Quartier	Arrondissement-Ville	Aménagement
78. Réaménager et ajouter des équipements au parc-école de l'école élémentaire l'Escabelle.	Secteur	Arrondissement-Commission scolaire	Aménagement
79. Réaliser les travaux identifiés par la Division Culture, loisir et vie communautaire au mois de juillet 2004 :			
– implantation d'un sentier piéton et de mobilier urbain, mise en place d'éclairage et plantation de verdure au parc de la rue Drolet;	Secteur	Arrondissement	Aménagement
– parc de la Colline : implantation sentiers, structure de jeu, mobilier et plantation de verdure;	Secteur	Arrondissement	Aménagement
– implantation d'un garde-corps et plantation de verdure à l'aréna Michel-Labadie;	Quartier	Arrondissement	Aménagement
80. Aménager des espaces de détente sur rues : du Voisinage, Carré Valois, Jourdain (bordure rivière) et Dupuis.	Secteurs	Arrondissement	Aménagement
81. S'assurer du développement du parc Chauveau selon le plan-image adopté.	Quartier	Arrondissement-Ville	Aménagement
82. Dans le but de maintenir les efforts dans le secteur du parc Chauveau, compléter le terrain de soccer*.			
83. Identifier et faire connaître les interventions au parc Chauveau à moyen et long termes*.			

\* : Action provenant du plan de quartier Neufchâtel-Ouest et touchant le territoire de l'arrondissement des Rivières.

Plan d'actions proposées

<b>Élément</b>	Milieu de vie—environnement culturel		
<b>Sous-élément</b>	2- Équipements culturels		
<b>Enjeux, constats ou problématiques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'équipements culturels dans le quartier, dont à l'intérieur de la bibliothèque.</li> <li>• Absence de lieux adéquats de diffusion en art et de lieux d'exposition.</li> <li>• Faible sentiment d'appartenance de certains citoyens face au district de Neufchâtel-Est.</li> </ul>			
<b>Actions proposées</b>		<b>Caractéristiques</b>	
		<b>Territoire touché</b>	<b>Intervention-échelle</b>
		<b>Intervention-type</b>	
84. Aménager un local spécialisé adéquat pour la diffusion des arts.		Quartier	Arrondissement-Ville
85. Développer une exposition permettant de renseigner la population actuelle et future de l'histoire de la colonisation et du développement du quartier Neufchâtel.		Quartier	Arrondissement-Ville
<b>Sous-élément</b>	3- Lieux historiques et patrimoine (bâti résidentiel, religieux, etc.)		
<b>Enjeux, constats ou problématiques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionnement sur l'utilisation des lieux religieux laissés vacants : possibilité de locaux communautaires.</li> <li>• Potentiel de patrimoine (religieux, bâti et naturel) présent dans le quartier à préserver.</li> <li>• Pas suffisamment de sensibilisation au patrimoine bâti lors de rénovations ou de réparations des bâtiments.</li> </ul>			
<b>Actions proposées</b>		<b>Caractéristiques</b>	
		<b>Territoire touché</b>	<b>Intervention-échelle</b>
		<b>Intervention-type</b>	
86. Mettre en place une politique culturelle et patrimoniale à l'échelle du quartier ou de l'Arrondissement.		Quartier	Arrondissement
87. Présenter une exposition sur l'histoire du quartier, en présentant des photos ou des artefacts, afin de créer des liens entre les différentes générations qui habitent le quartier et d'augmenter le sentiment d'appartenance.		Quartier	Quartier-Arrondissement-Ville
88. Élaborer une stratégie de sensibilisation au patrimoine bâti, par la réalisation et la diffusion d'un guide ou d'une brochure d'intervention architecturale pour les bâtiments d'intérêt.		Quartier	Arrondissement

Plan d'actions proposées

<b>Élément</b>	Niveau de vie—environnement économique		
<b>Sous-élément</b>	1- Projets créateurs d'emplois : parcs industriels		
<b>Enjeux, constats ou problématiques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Préoccupations du Conseil de quartier : conserver la vocation essentiellement résidentielle et commerciale de proximité du quartier; limiter le développement industriel; atténuer les nuisances provenant de parc industriel des Carrières par rapport aux résidents à proximité.</li> </ul>			
<b>Actions proposées</b>	<b>Caractéristiques</b>		
	<b>Territoire touché</b>	<b>Intervention-échelle</b>	<b>Intervention-type</b>
89. Réaliser un plan d'intervention mettant en place des mesures de mitigation efficaces et durables concernant les nuisances (bruit, poussières, saleté des rues, circulation lourde, stationnement) provenant du parc industriel des Carrières.	Secteur	Arrondissement-Ville-Gouvernement	Aménagement-travaux-réglementation
90. Analyser le règlement de zonage concernant les usages industriels et commerciaux causant un certain degré de nuisances (confiner ces usages, analyser la largeur des zones-tampon).	Secteurs	Arrondissement	Réglementation
<b>Sous-élément</b>	1- Projets créateurs d'emplois : artères commerciales		
<b>Enjeux, constats ou problématiques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Besoin de revitalisation des artères commerciales, soit les boulevards Bastien et Saint-Joseph, permettant d'améliorer : le cadre bâti des commerces au niveau des façades, dont celui du centre commercial de quartier sur le boulevard Bastien; l'affichage, l'entreposage, le stationnement, les entrées/sorties; les abords des artères commerciales : convivialité, aménagement paysager.</li> </ul>			
<b>Actions proposées</b>	<b>Caractéristiques</b>		
	<b>Territoire touché</b>	<b>Intervention-échelle</b>	<b>Intervention-type</b>
91. Réaliser un exercice de revitalisation et de consolidation des noyaux commerciaux du quartier, situés sur le boulevard Bastien entre le boulevard de la Colline et la rivière du Berger; et sur le boulevard Saint-Joseph, à l'intersection du boulevard Pierre-Bertrand.	Secteurs	Arrondissement-Ville	Planification-aménagement-travaux
92. Réviser la réglementation d'urbanisme dans ces secteurs, pour favoriser l'implantation de commerces/services de proximité/de voisinage.	Secteurs	Arrondissement	Réglementation
93. Établir des critères d'intégration architecturale pour les nouvelles constructions et les rénovations aux bâtiments dans les noyaux commerciaux.	Secteurs	Arrondissement	Réglementation
94. Procéder, par l'entremise du CLD, à une analyse des besoins de la population en terme de commerces/services de proximité à implanter dans le voisinage : freiner les fuites commerciales et favoriser l'achat local.	Secteurs	Arrondissement	Étude

Plan d'actions proposées

<b>Élément</b>	Niveau de vie—environnement économique		
<b>Sous-élément</b>	2- Projets générant un achalandage : centres commerciaux—commerces à grande surface		
<b>Enjeux, constats ou problématiques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir la diversification des commerces/services de proximité et de voisinage, plutôt que le développement de grandes surfaces.</li> <li>• Attention particulière à porter au niveau de l'implantation des usages commerciaux dans le secteur du corridor prévu par la réalisation du boulevard Du Vallon, de manière à ne pas susciter une congestion de la circulation.</li> </ul>			
<b>Actions proposées</b>		<b>Caractéristiques</b>	
		<b>Territoire touché</b>	<b>Intervention-échelle</b>
95. Analyser la réglementation d'urbanisme afin de favoriser les commerces/services de proximité et de voisinage à l'intérieur des noyaux commerciaux du quartier.		Secteurs	Arrondissement
		<b>Intervention-type</b>	
			Analyse-réglementation
<b>Sous-élément</b>	2- Projets générant un achalandage : équipements récréatifs et touristiques régionaux		
<b>Enjeux, constats ou problématiques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Potentiel de développement d'activités complémentaires du Parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger sous-exploité et sous-développé : suggestions : Couette &amp; Café, gîtes, camping, raquette, ski de fond.</li> </ul>			
<b>Actions proposées</b>		<b>Caractéristiques</b>	
		<b>Territoire touché</b>	<b>Intervention-échelle</b>
96. Réaliser une étude portant sur le développement d'aménagements d'activités complémentaires au Parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger, dont des activités hivernales.		Quartier	Arrondissement-Ville
		<b>Intervention-type</b>	
			Étude

G:\Relations avec les citoyens\Communication\Plans de quartier\Final, transmis par FFauteux\Plan d'action-N f-Est Final.doc